Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 99 (1963)

Heft: 19

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MONTREUX 24 MAI 1963 XCIXe ANNÉE No 19

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

assurances vie

Mutuelle Vaudoise Accidents

Vaudoise Vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

Les Publications Filmées d'Art et d'Histoire

Faites-vous présenter à **DIDAX** les splendides collections de diapositives en couleurs et les plaquettes qui accompagnent chaque série de clichés.

Extrait du catalogue :

LES TRÉSORS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE — PEINTURE FRANÇAISE, ROMANTIQUE ET RÉALISTE AU XIXe SIÈCLE — LES TAPISSERIES DU MOYEN AGE — DIEGO VELASQUEZ — TOULOUSE LAUTREC — LE PAQUEBOT « FRANCE » — LES CHATEAUX DE LA LOIRE.

Centre de matériel didactique audio-visuel, Escaliers du Grand-Pont 3 — Tél. (021) 23 48 15 — Lausanne.

Membres du corps enseignant, vos élèves trouveront à

Bellerive-Plage

Lausanne

L'heure de plaisir...
La journée de soleil...
Des vacances profitables...

Conditions spéciales
faites aux élèves accompagnés de l'instituteur

MOB

L'événement de l'année...

UNE COURSE D'ECOLE PAR LE MOB...

Très important : 1963 — Réduction supplémentaire.

Demandez la brochure des itinéraires de courses, remise gratuitement par la direction du

Montreux-Oberland Bernois à Montreux, tél. 61 55 22

La longue-vue

Visitez les pittoresques

Gorges du Taubenloch

à BIENNE

Trolleybus Gare No 1 ou Frinvilier CFF

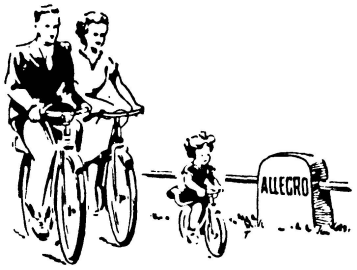

Grands et petits, ils roulent tous sur

ALLEGRO

VAUD VAUD

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

Les stages seront-ils maintenus

Au cours du discours qu'il prononça devant le congrès, M. le chef du Département fit part de son intention de désigner deux nouveaux inspecteurs, lesquels seraient responsables de la formation pédagogique des candidats instituteurs.

Dès lors, le CC se demande de quelle façon sera réalisé ce projet. Il est inquiet en particulier à propos des stages. Qu'en adviendra-t-il ? Sont-ils condamnés ? Va-t-on au contraire leur donner toute l'importance qu'ils méritent?

Aussi, dans le meilleur esprit de collaboration, nous permettons-nous de donner notre point de vue, certains que nous sommes de toucher là une des étapes clés de la formation des maîtres, disons même, — usant du langage des alpinistes —, que c'en est un des « passages obligés ».

Mais avant de parler des stages, nous nous permettons une petite remarque au sujet de ces « inspecteurs ». Nous préférerions — et de beaucoup — le terme de « conseillers pédagogiques ». Ils auront moins à contrôler l'enseignement, à en mesurer le rendement qu'à guider, conduire, initier, donner une méthode de travail, mettre leur expérience de praticiens au service des jeunes qui leur seront confiés.

Cette parenthèse fermée, revenons aux stages. Nous avons là, certainement, une des étapes les plus importantes de la préparation pratique. Le travail du débutant est constamment contrôlé, les erreurs redressées au bon moment, parfois même assez tôt pour être évitées, sinon faites devant une classe qui ne lui est pas attribuée définitivement, permettant ainsi un nouveau départ ailleurs, au haut d'une page vierge de toute éclaboussure de nature à causer des ennuis.

Le débutant a « sous la main » un conseiller permanent qu'il peut approcher, questionner avant ou après, parfois même au cours de la leçon. Les problèmes ne se posent pas tous simultanément au jeune collègue : recherche de la documentation, organisation du travail (classes à plusieurs degrés, par ex.), étapes, ordonnance de la leçon, discipline. Les difficultés peuvent être sériées au début pour aboutir finalement aux responsabilités de la tenue complète de la classe et à la prise de conscience exacte de ce que représente véritablement l'enseignement.

Nous ne nous prononcerons pas, dans le cadre de cet article, sur les modalités d'application : durée du stage, choix des maîtres, etc. Nous ne voulions que soulever un problème d'importance.

En revanche, nous ne saurions passer sous silence un aspect très positif : le bénéfice qu'en retire le maître de stage lui-même. Il repense son enseignement, revoit sa didactique, la met au point à la clarté de l'expérience acquise. Il est amené à élaguer, à distinguer le principal de l'accessoire, à dégager les lignes directrices, à se renouveler.

La routine a peut-être émoussé une déjà trop faible propension à l'examen de conscience, à l'autocritique. S'il n'a plus réfléchi depuis quelque temps au pourquoi de certains procédés, à la valeur de certaines méthodes, les questions du stagiaire se chargeront parfois de le ramener au cœur du problème.

En bref, mille occasions de remettre sur le métier des outils dont le tranchant est devenu impropre à un travail de qualité.

Il y aurait vraiment grand dommage à supprimer les stages.

Pour conclure, le CC, qui a donné maintes preuves de son désir de collaboration, interlocuteur valable, semble-t-il, dans l'étude d'un projet qui intéresse au premier chef tout le corps enseignant primaire, espère être appelé à donner son avis avant qu'une décision définitive ne soit prise.

Pour le CC : *R. S.*

Allocations familiales

Une initiative est actuellement en cours sur le plan cantonal. Elle demande la modification de l'article 10 de la loi du 30 novembre 1954 sur les allocations familiales.

En 1943, le minimum légal était de 10 francs par mois. La loi du 26 février 1963, modifiant celle du 30 novembre 1954, le fixe à 20 francs, ce qui est peu.

L'initiative demande que les allocations soient portées à :

— Fr. 35.— par mois pour chaque enfant de moins de 12 ans ;
— Fr. 50.— par mois pour chaque enfant de 12 à 18 ans.

Voici, en comparaison, les normes d'autres cantons romands en ce qui concerne le point précis des allocations pour enfants :

Fribourg : Fr. 25.— puis 40.— lorsque les jeunes sont aux études ou en apprentissage ;

Valais : Fr. 30.— ;

Genève : Fr. 30.— jusqu'à 10 ans, 35.— de 10 à 15 ans, 70.— durant le temps d'apprentissage ou d'études.

Cette initiative allant dans le sens de notre requête No 3 et poursuivant comme elle la défense de la famille, le CC recommande aux membres de la SPV de signer les listes en circulation. **Comité central.**

Section de Lausanne

Mardi 11 juin, à 20 h. 30, à la Salle Tissot, Palais de Rumine, conférence de M. Michel RAY, inspecteur :
« Voyage au Congo ».

Jeudi 20 juin, à 17 heures, à la Salle des Vignerons, Buffet de la Gare :

Assemblée générale.

1. Election du comité et des délégués S.P.V.
2. Activité du Comité central S.P.V.

Assemblée générale de la SVTM et RS

Pour son assemblée annuelle, le 4 mai, la SVTM et RS s'est réunie au collège de Béthusy. Devant un public un peu clairsemé (sur environ 700 membres, une quarantaine seulement étaient présents) la partie administrative fut alertement enlevée grâce au président Geiser. Le rapport d'activité de l'année écoulée montre que 7 cours ont été organisés en 1962-63, et que la participation y fut forte. Dans le futur, plusieurs nouveaux cours seront instaurés, dont un cours sur métal mince

et un de photo. Le cours de dessin technique est maintenu. A propos du matériel — qui maintenant se trouve à Villette, chez le collègue Bessat — nous attirons l'attention des collègues qui seraient désireux de s'en servir, que la société a récemment fait l'acquisition d'outils de maroquinerie. Deux jeux complets pour quinze élèves. Après un rapport assez satisfaisant du caissier, il fut procédé à l'élection de différents membres. Composition du comité : MM. E. Geiser, président ; P. Turuvanni, caissier, Mlles Fiaux et Syliotopoulos, élues à la place de Y. Pernet, démissionnaire, MM. Bessat, Arn et Mollet. Vérificateurs de comptes, MM. Oguey se retire, restent MM. Perret, Blanc et Develey, M. Cornu, suppléant. Quelques propositions individuelles, désirs de matériels spécial, etc. et l'alléchante promesse d'un rallye encore mieux, si c'est possible que le dernier, vinrent clore cette première partie.

Comme conférencier, cette année, le choix du comité s'était porté sur la personne de M. Roméo Minini, bien connu des amateurs d'aventures. De Syrie et du Liban, le conférencier a narré une foule d'anecdotes à un auditoire captivé. Enrichissant son texte d'enregistrements pris sur le vif et de forts beaux clichés en couleur, M. Minini fit passer à ses auditeurs deux heures inoubliables. Son sujet « De la côte divine aux steppes de Palmyre », nous a permis de faire connaissance avec les maronites et l'araméen, langue du Christ. On peut déplorer seulement que si peu de collègues aient bénéficié d'un tel enrichissement. *J. S.*

La Société vaudoise des maîtresses ménagères

a fixé son assemblée annuelle à Apples, le 29 mai 1963.

Monsieur le pasteur Dottrens nous parlera de « Nos jeunes de 15 ans » et l'école ménagère d'Apples se prépare déjà à vous recevoir nombreuses ce jour-là.

Votre comité.

Guilde de Travail — Techniques Freinet

Commission enfantine

Le collège Tabet venu de Savoie pour le stage des Chevalleyres nous a laissé quelques films que nous projetterons jeudi 30 mai dès 16 h. 30 à l'aula du nouveau collège à La Tour-de-Peilz.

Mémento

29.5.63 : Société vaudoise des maîtresses ménagères : assemblée annuelle à Apples.

11.6.63 : Section de Lausanne : Conférence de M. Michel Ray, inspecteur.

15.6.63 : Assemblée annuelle de l'Association des maîtresses de travaux à l'aiguille.

20.6.63 : Assemblée générale de la Section de Lausanne.

22.6.63 : Association des maîtres des classes supérieures : assemblée de printemps.

GENÈVE GENÈVE

Tournoi de l'UIG Basket

L'Union des instituteurs genevois, section de basket-ball, organise un tournoi le dimanche 29 septembre 1963 au parc des Eaux-Vives à Genève. Elle invite toutes les équipes de basket-ball formées d'instituteurs et de maîtres de gymnastique de Suisse romande, ainsi que des départements de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie à participer à ces rencontres sportives.

Les équipes (qui peuvent être formées de membres de plusieurs sections) disputeront trois matches.

Les inscriptions sont adresser à M. Henri Stengel, 51, chemin Sarasin, Grand-Saconnex/Genève, jusqu'au 1er septembre 1963.

U. I. G. D. - Rapport de la présidente (Suite)

V. **Recrutement et études pédagogiques**

Peu de jours avant notre assemblée de l'an dernier, MM. Jotterand et Nussbaum nous exposaient l'un des grands soucis du temps présent : les difficultés de recrutement. Deux solutions s'offraient pour remédier à cet état de choses :

1. Supprimer le concours d'entrée en stage, épouvantail aux yeux de tant de jeunes ;
2. Réduire la durée des études pédagogiques à deux ans.

Vous savez que l'UIG a toujours défendu les trois ans d'études, s'opposant à la disparition de la 2e année. Lors de discussions au sujet de revalorisation matérielle, nous avons pu arguer de cette formation universitaire que nous envient d'ailleurs nos collègues d'autres cantons. Aussi avons-nous instamment demandé que la solution No 2 ne soit adoptée qu'en tout dernier ressort.

Quant à la suppression du concours, elle nous paraissait davantage propre à attirer du monde à l'enseignement. Ces malheureux examens vivaient, hélas ! sur une réputation affolante qui, en fait, ne se justifiait plus guère. Leur disparition a effectivement encouragé plus d'une centaine de jeunes gens et jeunes filles à nous rejoindre. L'UIG, présente dans les jurys du défunt concours, demeure présente dans les jurys des examens qui sanctionnent la fin de la période de cours de la nouvelle 1re année de stage. Nous souhaitons que cette nombreuse volée soit le prélude à l'arrivée de volées plus nombreuses encore. Il deviendrait alors inutile de recourir à des dispositions beaucoup moins satisfaisantes pour assurer un recrutement normal. De toutes manières, nous demandons le maintien du niveau actuel de la formation pédagogique. Seule, une excellente préparation des instituteurs nous permettra toujours de défendre leur place dans la cité. Cet argument — formation universitaire —, nous l'avons d'ailleurs relevé et développé dans le rapport consacré à la « revalorisation morale de l'instituteur », rapport que l'UIG a adressé au chef du Département de l'instruction publique et au directeur de l'enseignement primaire.

VI. **Centre d'information**

Le Centre, grâce à un animateur énergique et à quelques dévoués collaborateurs, a, une fois de plus, sorti d'intéressants et utiles travaux : fiches correctrices de calcul, exercices de langage, fiches d'histoire, saynètes dues à la plume de notre collègue Rudin. On peut

aussi se procurer à Vernier les charmants livres qu'édite Mme Curchod.

VII. **Le groupe choral**

Il subit, de façon assez inattendue le contre coup de la création du Cycle d'orientation ! Comment ? Quelques-uns de ses très fidèles membres enseignent maintenant à la Florence et leur travail les empêche de venir régulièrement aux lundis musicaux. L'hiver rigoureux a, lui aussi, décimé les rangs des choristes en ce début d'année. Aussi voudrais-je profiter de vous encourager à vous joindre à nos chanteurs et chanteuses. Nous aurons la joie de les écouter tout à l'heure après avoir eu le plaisir et la fierté d'entendre leur concert au temple de St-Gervais, le 9 octobre dernier.

Alors... venez chanter ! La musique réjouit le cœur.

VIII. **Relations avec les autres sociétés pédagogiques.**

Dans ce domaine, le grand événement de l'année fut, bien sûr, le Congrès de Bienne. L'« Educateur » vous en a donné suffisamment d'échos pour que je me dispense de vous relater par le menu cette importante manifestation. Je me bornerai donc à rappeler le thème de ce congrès : « Vers une école romande », thème longuement préparé et médité. Plusieurs résolutions furent votées, pas toujours à notre entière satisfaction, disons-le. Et maintenant, une commission intercantonale va se mettre au travail ; elle étudiera la possibilité de faire passer dans la réalité quelques-unes des résolutions votées à Bienne. Cet essai d'unification — si limité soit-il — nous paraît digne d'encouragement. Nous craignons cependant que maintes barrières ne se dressent encore et pour longtemps entre cantons.

Peu après le Congrès prenait fin le mandat du comité de la SPR. Un groupe tout neuf a pris la relève, dirigé par un nouveau président, M. Armand Veillon de Montreux. D'ores et déjà, nous souhaitons bon courage à M. Veillon et à son équipe, beaucoup de joie tout au long de ces quatre années de « règne » et pleine réussite pour les travaux qui les attendent.

Nous avons eu le plaisir de revoir nos collègues vaudois à la fin janvier à Lausanne où les réunissait le congrès de la SPV. Cette journée si sympathique s'achevait sur une conférence fort intéressante de M. Goetschin consacrée à la formation des cadres.

Conclusion

Je viens de parler d'un groupe tout neuf à propos de la SPR. Ce sera presque vrai pour notre comité. En effet, nous devons regretter le départ de cinq de nos collègues.

Mlle Lily Fontana se retire après deux ans passés parmi nous. Deux ans seulement ? Oui mais auparavant, Mlle Fontana avait déjà fait bénéficier un autre comité de sa souriante présence et de ses solides conseils.

Mme Lucienne Mermoud se voit obligée de nous abandonner pour raisons de santé. Elle nous laisse, elle aussi, un excellent souvenir.

Mme Gertrude Mermilliod nous quitte. Son aimable bon sens, sa gentille ironie manqueront à l'atmosphère de nos comités.

Mme Blanche Deslarzes nous quitte. Ce n'est pas sans mélancolie que nous voyons disparaître de notre cercle une personne si active et aux avis si précieux. Avec elle s'en va l'aimable organisatrice des réjouissances ou des réceptions. Bien plus encore, nous perdons une collègue que ne laisse indifférente aucun des problèmes de la vie sociale et politique, en un mot, aucun des problèmes de la femme d'aujourd'hui.

Mlle Jeanne Marta nous quitte. Eh oui ! cela semble impossible tant elle est devenue un symbole de l'UIG dames. Elle lui a donné le meilleur d'elle-même, elle a aimé ce travail, elle a soutenu chacune d'entre nous de ses conseils et de sa bonne humeur. Merci, Jeanne, pour tout ce que nous savons te devoir, merci pour tout ce que *je* sais te devoir. Nous te souhaitons une vie riche en joie et en bonheur.

A vous toutes, Mesdames, j'exprime la très vive gratitude de « celles qui restent ». Avec vous, c'est presque la moitié de notre sympathique équipe qui s'éloigne. J'espère de tout cœur que vous emporterez de votre plus ou moins long passage au comité le même souvenir ému que nous gardons de vous.

A vous aussi, Mme Meyer de Stadelhofen et M. Journet vont tous mes remerciements pour une collaboration que vous avez su rendre très agréable.

Maintenant, me voici arrivée au terme de ce rapport, comme au terme de mon mandat. A la fin de ces trois ans de présidence, faisons un bref bilan : début février 1960... anxiété, angoisse ; 25 février 1960... nomination ! Un peu de fierté, avouons-le ! Puis tout reprend de plus justes proportions : responsabilités mais responsabilités partagées, souci mais aussi joies et plaisirs ; énervement mais aussi contentement. Enfin, février 1963 : curieuse impression ! Serait-ce du regret ? Serait-ce de l'attendrissement ? Un peu de mélancolie ? Pourquoi pas ? Tout cela ne prouvera-t-il pas à la future présidente que sa tâche sera digne d'être entreprise avec joie et confiance.

M.-L. Vachoux.

NEUCHATEL NEUCHATEL

Conférences officielles de printemps

M. Bonny, ancien inspecteur mais encore en activité au Département de l'instruction publique, était chargé de renseigner le corps enseignant sur l'avenir immédiat de nos écoles en relation avec l'acceptation par le peuple de la réforme de l'enseignement. L'orateur donna un historique complet de la question et fit part des intéressants projets d'exécution pratique de cette réforme : création des diverses sections dans de nouvelles localités, déplacement des élèves, agrandissement ou construction de bâtiments scolaires, etc. La décision formelle de M. Clottu d'entreprendre sans tarder l'étude du changement du début de l'année scolaire du printemps à l'automne, nous a été communiquée. On le sait, c'est un de nos premiers vœux.

M. Ischer, grâce à son sens pédagogique avisé, sut montrer tout le parti qu'un maître qualifié peut tirer des moyens audiovisuels, et la façon en laquelle il fallait les utiliser pour obtenir le rendement le plus profitable. Excellente démonstration illustrée de clichés très suggestifs.

La conférence était placée pour la première fois sous l'aimable présidence du nouvel inspecteur, M. Jean Marti.

W. G.

A la mémoire de Mlle Elisabeth Köhli, membre fondateur du corps enseignant neuchâtelois VPOD

La nouvelle du décès de notre ancienne et chère collègue a profondément attristé tous ceux qui eurent le privilège de la connaître et de travailler à ses côtés.

Pour Mlle Köhli, l'enseignement était une vocation. Aussi s'y donna-t-elle entièrement. Elle en fit son univers mais un univers qui débouchait sur les larges avenues du monde.

Sa soif de savoir, sa générosité débordante, une noblesse de sentiments alliée à la raison l'y prédestinaient et ne pouvaient que l'attacher indissolublement à l'enfant, s'en faire le serviteur averti et le ferme guide. Elle y trouvait sujet d'élévation, d'épanouissement. Le sens de l'humour s'accordait parfaitement à sa sensibilité et elle fut, de ce fait, une excellente éducatrice : elle savait par intuition que voir c'est prévoir, que pour se comprendre il faut tâcher de comprendre. Ce sont aussi ces vertus majeures qui l'ont appelée à la tête de la Société pédagogique.

Dans l'accomplissement de cette lourde tâche, bien que représentante d'un corps enseignant féminin qui était loin de jouir d'un traitement égal à celui des instituteurs, elle ne montra jamais d'humeur car elle avait en elle une réserve inépuisable de patience et de douceur.

Cette amertume que crée à la longue dans une corporation les inégalités de situation et, partant, une hiérarchie sociale et professionnelle artificielle et injuste parmi des êtres accomplissant une tâche semblable, ayant des responsabilités identiques, Mlle Köhli l'a ressentie plus vivement encore que n'importe laquelle de ses collègues et elle lutta infatigablement pour y mettre fin, au point de compromettre sa santé.

Je la revois encore, intervenant au cours d'une mémorable révision de la loi sur les retraités du corps enseignant, défendant les intérêts des institutrices, parlant d'un ton courtois, mais animé par la volonté tenace, farouche de convaincre, planant au-dessus d'un esprit polémique et de l'atmosphère tendue que faisait naître d'égoïstes appétits.

Si dans ses interventions orales l'articulation de la phrase se montrait parfois hésitante, c'est que sa pensée se coulait toujours sincère, puisant sa valeur aussi bien dans l'actualité frémissante, que dans un grenier de souvenirs et d'expériences vécues. Et quand, par hasard, elle trouvait une équivalence de l'expression de sa pensée dans un germanisme, elle le développait pour nous en exprimer toute la substance. Encore là, nous y trouvions un ton de sincérité, de probité qui l'honorait.

Certaines expériences malheureuses et décevantes conduisirent Mlle Köhli et quelques collègues à créer un groupe syndicaliste d'éducateurs qui eut le privilège de pouvoir mettre en valeur sa forte personnalité et les fruits de sa grande expérience. Notre collègue prit part à toutes les activités du groupe et particulièrement à celles vouées aux recherches pédagogiques.

Ce fut pour elle une période bénéfique, un havre de paix. Enfin, la voie s'ouvrait plus largement à la réalisation de ses rêves, aux espoirs d'une promotion du corps enseignant féminin. Elle connut alors le bonheur d'être entourée de nombreux amis et amies.

En écoutant Mlle Kohli dans ses moments d'abandon, au cours de colloques qui dès lors si souvent nous réunirent dans une amicale ferveur, elle me rappelait sans cesse le souvenir de ce magnifique peintre de la vie familiale idéalisée et calme, se déroulant sans flux ni reflux, le maître de l'illustration de personnages imperturbables, souvent pensifs : Albert Anker.

Mais en réalité, sous ce calme, sous cette bonhomie et ce bonheur se cachait une nature tourmentée par la hantise d'une présence constante et efficace dans la défense des causes qu'elle avait épousées.

Durant toute sa vie, notre chère et ancienne collègue a tenu le flambeau de la droiture, de la fidélité et de l'amité. Aujourd'hui, nous la pleurons et nous adressons à la famille notre sympathie ainsi qu'une amicale pensée.

Croisière aux Pays-Bas

Trente-neuf Genevois et Neuchâtelois ont pris la route du 15 au 20 avril 1963, dans un très beau car Wittwer, conduit avec adresse et compétence par M. Henchoz.

C'est une grande joie de s'évader ainsi, après les fatigues et les maladies de l'hiver et de renouveler ses forces spirituelles et artistiques, entraînés par M. Guyot, au dévouement inlassable et apprécié. Des amitiés solides se nouent et se retrouvent, redonnant un sens à la vie !

Le ciel est d'un gris doux, et la course sans histoire jusque près de Salins. Nous traversons la forêt de Jacques Gribolet, nous plaignons les arbres qu'étouffent, plus qu'à moitié, les boules de gui. Les scilles bleuissent les haies et les gosses tendent vainement des bouquets de jonquilles. Petit déjeuner à Dôle.

Déjà Auxonne, où Bonaparte fit son instruction militaire, étale ses toits aux curieuses cheminées. Le val Suzon, plaisant, est un des greniers de la France et la terre a la couleur chaude des pains brûlés à peine !

Voici une des reines de France, Dijon, aux splendides hôtels et aux palais richement sculptés, gloire de la justice et fief des ducs de Bourgogne. Evocation magistrale de plusieurs siècles, où rien de ce qui est humain ne reste oublié... Dommage, le car roule toujours !

Il traverse un échiquier herbu, bordé de haies vives. Une dame s'écrie : « Voici la fontaine du Pod ! » devant celle de Châtillon-sur-Seine. Des moutons paissent sur un sol aride et rocheux.

A Troyes, un dîner de gourmets, commençant par le pâté de foie gras et finissant par l'aube (fromage crémeux). Là encore, mille richesses dans cette capitale du gothique. Après Barrès, nous pensons que les Françaises de pierre sont semblables aux vierges champenoises. Outre la cathédrale, les nombreuses églises, les maisons aux toits pointus, il y a, à Sainte-Madeleine, un magnifique jubé.

Après Aubeterre, délabré mais pittoresque, des saules, vêtus de neuf ; il pleut sur la Beauce et sur Arcis-sur-Aube, patrie de Danton. La route file, droite, durant plus de quarante kilomètres, dans un pays plat.

Ressuscitée de ses ruines, se dresse miraculeusement légère, broderie de pierre, Notre Dame de Reims, avec son ange gardien, Niçaise, au divin sourire, et le monument de Jeanne d'Arc.

Non loin de là, un magasin : « Aux 107 pantoufles », chausse même les unijambistes !

(A suivre.)

JURA BERNOIS JURA BERNOIS

Séance de Comité SPJ
Jeudi 25 avril 1963 à 16 h. 45, Les Reussilles

Présidence : M. Marc Haegeli, président.

Procès-verbal de la séance du 26 mai accepté après lecture.

Thème du Congrès jurassien 1964 et équipes de travail. — Selon décision du Comité général S.P.J., une demande a été adressée à chaque section pour la désignation de deux collègues qui collaboreront à l'étude du thème. Porrentruy a déjà répondu et M. Marcel Prongué, instituteur à Alle, a désiré quelques renseignements et directives ; ils lui ont été fournis par le président. L'équipe de travail sera réunie dès que possible et cette prise de contact permettra de désigner le rapporteur général. Une proposition d'allouer une certaine somme en vue des déplacements est retenue.

Relations. — M. Willy Gerber a bien voulu représenter la SPJ aux assises annuelles de la SPN à La Chaux-de-Fonds tandis que le président, à Lausanne d'abord et à Genève ensuite, répondait à l'invitation de la SPV et de l'UIG. Les relations sont toujours très cordiales.

Activité de la CASIC. — Au début de mai la Commission des affaires scolaires intercantonales a tenu séances à Lausanne. La SPJ y a été représentée par Mlle D. Hanché et M. Adrien Perrot, ses mandataires.

Action Nyafarou. — M. Willy Gerber a établi le compte de cette action aujourd'hui heureusement terminée. Les versements des sections ont été les suivants :

Porrentruy	Fr. 970.20
Delémont	Fr. 358.20
Franches-Montagnes	Fr. 170.45
Moutier	Fr. 1018.70
Courtelary	Fr. 516.—
Bienne - La Neuveville . . .	Fr. 818.90
Soit un total de	Fr. 3852.45

Ce résultat est magnifique. D'emblée, le comité vote la somme de Fr. 147.55 pour parfaire le montant et arriver à Fr. 4000.—. Sur proposcition du président, il est décidé de remettre cer argent aux représentants du comité Nyafarou lors de la prochaine assemblée préalable.

Assemblée préalable. — Le président donne lecture du rapport d'activité 1962 et du programme 1963 qu'il a rédigés à l'intention de l'assemblée des délégués SIB du 15 mai prochain. Il est jugé utile de convoquer l'assemblée préalable habituelle, et la date du 11 mai est retenue. Elle aura lieu à Delémont et le président est chargé d'en établir l'ordre du jour. Celui-ci devra mentionner les importantes questions de Maison de logement et Perfectionnement qui retiennent actuellement l'attention de la SIB. A ce propos, lecture est faite d'une lettre de la section de Moutier demandant au comité SPJ de suivre le problème du centre de perfectionnement projeté par le comité cantonal. L'assemblée préalable permettra donc d'obtenir des précisions à ce sujet.

Divers. — Un exemplaire imprimé de l'allocution prononcée par le directeur de l'Ecole normale de Porrentruy à l'occasion de la cérémonie des promotions est remise aux membres du comité. M. Ed. Guéniat traite en particulier du postulat Delaplace et voit avec anxiété se créer à Bienne une classe mixte d'Ecole normale. Il est reconnu que les cartes de légitimation SPR n'ont plus grande valeur, toutes les réductions consenties par les compagnies de chemins de fer ayant été supprimées.

M. Henri Devain dont la main droite est malade se voit handicapé dans son travail de correspondant à l'« Educateur ». Il doit demander de l'aide. Le bureau fera le nécessaire pour lui faciliter la tâche.

Séance levée à 18 heures.

Les professeurs d'allemand à Macolin

Répondant à une invitation de la Société des professeurs d'allemand en Suisse romande, près de 80 pédagogues se sont retrouvés les 4 et 5 mai à l'hôtel Bellevue, à Macolin, pour y discuter de problèmes spirituels et professionnels.

Le samedi, les congressistes eurent l'occasion d'entendre M. Michel Dentan, de Lausanne, dans une conférence intitulée « Un grand roman allemand du XXe siècle : l'Homme sans qualités, de Robert Musil ». Le soir, au cours d'un débat qui dura jusqu'aux alentours de minuit, les difficultés de l'enseignement de l'allemand en Suisse romande furent passées en revue. Le débat avait été introduit, avec beaucoup de sincérité, par MM. Werner Stauffacher, Lausanne, Jacob Wust, professeur à l'Ecole normale de Porrentruy et Ernest Gfeller, maître d'école secondaire à Neuchâtel. Chacun des interpellateurs apporta sa contribution à l'établissement du diagnostic et de la liste des remèdes. Il fut notamment parlé des méthodes à utiliser (directes le plus tôt possible, animées, variées), des manuels — certains sont périmés —, des lectures complémentaires, du perfectionnement des maîtres par des séjours réguliers en Allemagne et en Autriche. A ce propos, l'un des participants jurassiens demanda une politique plus large de la part du Département de l'instruction publique. Il faudrait donner aux professeurs désireux de revivifier leur enseignement la possibilité d'échanges avec des collègues d'Allemagne et d'Autriche, échanges d'une durée minimale de 6 mois, avec maintien du traitement intégral.

Le dimanche matin, les participants entendirent des exposés de MM. Higo Iffland, Lausanne, J. B. Lang, Genève et Gérard Doessegger, Genève également, sur le thème suivant : « Comment apprécier, aux différents degrés, le travail de l'élève ? ». Des enregistrements et des thèmes furent utilisés en guise de base pour la discussion qui fut, comme à l'accoutumée, très animée et très intéressante.

En clôturant le congrès, M. Werner Uhlig se félicita du magnifique succès de ces deux journées, dû à la participation totale des maîtres accourus à Macolin et à l'organisation de M. Gaffino, maître au progymnase français de Bienne. *A. R.*

Placement

Quelle famille accueillerait pendant les vacances d'été une jeune fille de 14 ans qui s'occuperait éventuellement d'un enfant. Prix de pension à convenir.

Adresser toute correspondance à Anne-Marie Fayet, institutrice, rue de la Paix 24, Renens.

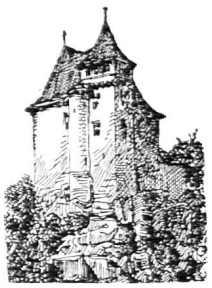

VISITEZ
LE CHATEAU
DE VALANGIN

(Canton de Neuchâtel)

Conditions spéciales pour classes primaires

Chaumont SUR NEUCHATEL
Altitude 1100 mètres

- Le belvédère du Jura neuchâtelois, à 30 min. de Neuchâtel par tramway et **funiculaire.**
- But d'excursion remarquable, belle vue sur le lac, le Plateau suisse et les Alpes.
- Prix de la course, aller et retour, Fr. 3.—
- Tarifs spéciaux pour sociétés et écoles, réduction jusqu'à 60 %.
- Renseignements et prospectus à la Direction des tramways à Neuchâtel, tél. (038) 5 15 46.

Hôtel des Pontins
VALANGIN (NE)
Salle pour écoles - Terrasse
Soupe - pique-nique autorisé
T. DELMENICO-TURETTI **Tél. (038) 6 91 25**

Fiche-questionnaire de géograpie pratique

A l'aide d'une carte et des documents ci-contre il vous sera facile de répondre aux questions posées.

1. Quelle est l'altitude de CHAUMONT/Neuchâtel ?
2. Quelle est la station inférieure du funiculaire ?
3. En combien de minutes ce funiculaire vous amènera-t-il à la station sup. (altitude) ?
4. Par où pouvez-vous atteindre Chaumont, en partant de Neuchâtel ; a) en car ; b) à pied ?
5. Côté Nord, quels sont les chemins qui vous permettent de descendre de Chaumont sur le Val-de-Ruz.
6. Le bourg de VALANGIN est situé à l'entrée de quelle gorge ?
7. Par où peut-on atteindre Valangin à partir de Neuchâtel (à pied, en car, en trolleybus) ?
8. Qui a-t-il d'important à visiter à Valangin ?

Francis Perret (NE).

CHAUMONT
à 30 minutes de Neuchâtel par funiculaire ou 15 minutes en auto
Hôtel Chaumont et Golf
Menus soignés — Service à la carte
Au bar : ses quick lunchs — 70 lits
Tél. (038) 7 59 71 (72) A. BOIVIN

Hôtel du Château Valangin
Jardins pour pique-nique à proximité du célèbre château
W. BREGUET Tél. (038) 6 91 02

Sporthotel Wildstrubel à la hauteur du Col de la Gemmi
2322 mètres d'altitude, téléphone (027) 5 42 01.
Le col de la Gemmi est ouvert à partir du 15 juin. Prix spéciaux pour écoles et sociétés. Prospectus et tarifs sur demande.
Fam. de Villa.

HOTEL du VIEUX-BOIS
CHAUMONT (NE) **Tél. (038) 7 59 51**
Assiettes - Soupe - Restauration
Place pour jouer

Téléférique Loèche-les-Bains - Col de la Gemmi
Altitude : 1410-2322 mètres. Le nouveau téléférique vous amène en huit minutes au sommet du col de la Gemmi. Billets spéciaux pour écoles et sociétés. Prospectus sur demande.
Téléphone (027) 5 42 01

Buffet de la Gare CFF
Neuchâtel
Se recommande Tél. (038) 5 48 53

LAVEY-LES-BAINS
Alt. 417 m. (Vaud). **Eau sulfureuse la plus radioactive des eaux thermales suisses. Affections gynécologiques. Catarrhes des muqueuses. Troubles circulatoires. Phlébites.**
RHUMATISMES
Bains sulfureux. Bains carbogazeux. Eaux-mères. Bains de sable chaud. Douches-massages. Lavage intestinal. Inhalations. Ondes courtes. Mécanothérapie.
Cuisine soignée. Grand parc. Tennis. Minigolf. Pêche. Hôtel : mai - septembre. Hôpital ouvert toute l'année.

Weber VALANGIN
CONFISERIE
PATISSERIE
TEA-ROOM Terrasse
Vous offre ses spécialités renommées
NE Tél. (038) 6 91 48

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

NOTRE COUVERTURE

Fresque du Palais de Schifanoia à Ferrare.

Le Palais ducal de Ferrare appartenait à l'illustre famille d'Este. Il est pourvu d'une grande pièce d'apparat, dite Salon des Mois, dont toutes les parois sont décorées de fresques, représentant, sur des plans divers, la vie et les actions du duc Borso d'Este, ainsi que les 12 signes astrologiques de l'année.

Le Palais date de 1391 et les fresques elles-mêmes sont de la seconde moitié du XVe siècle, donc de peu avant la Renaissance.

Ces fresques sont en grande partie attribuées à Cossa, aidé de Roberti pour certaines exécutions. On y sent l'influence du maître ferrarais Tura, ainsi que de l'école flamande.

Quant à l'interprétation des fresques, elle est très difficile, étant donné la confusion que l'on a faite depuis le Moyen Age des signes païens et le fait que nous n'avons plus, comme par le passé, une connaissance directe grâce à la tradition orale.

La *femme et l'enfant* représente le premier décan du mois d'avril, ou signe du Taureau. Cette jeune femme, sans doute enceinte, si l'on tient compte de sa robe flottante, assez différente des autres vêtements féminins que l'on peut voir dans les fresques du Palais, est pleine de douceur avec ses beaux cheveux bouclés. Notez la rare élégance de sa main droite. Elle contemple tendrement l'enfant qui se trouve devant elle, son fils selon la tradition.

Il nous a paru intéressant d'éditer cette fresque qui représente un monde à part, fait d'un humanisme qui se fond avec un irréel mythologique et acquiert ainsi une atmosphère de rêve. L'œuvre de Cossa et de ses nombreux aides est à la fois très précis et lointain. Ce style ouvre des perspectives sur les nouvelles tendances de l'époque, mais aussi sur les tendances modernes des surréalistes en particulier. Il existe là des résonances certaines entre le monde de Chirico et Carrà et celui des fresques, tout spécialement dans la façon de traiter les espaces.

Editions d'Art
D. Rosset, Pully.

BABETTE

Mon petit-fils a retrouvé Babette, dans les « trésors » d'enfance de sa mère. Vacillant encore sur ses petites jambes, il la promène de-ci de-là, tantôt la serre affectueusement contre lui, tantôt la tient négligemment par un bras ou par une jambe. Parfois il l'abandonne et Babette gît sur le parquet ; parfois même, poussé par on ne sait quel sombre dessein, il s'en sépare violemment et Babette va se cogner à un meuble. Elle n'en souffre pas, elle est indestructible.

Qui est Babette ?

Il y a une quinzaine d'années, Mlle R.-M. Girard, directrice de l'Ecole professionnelle des jeunes filles de Neuchâtel, s'est vue chargée de la préparation des normaliennes à l'enseignement des travaux féminins. Elle a rédigé un ensemble de fiches recouvrant tout le programme de cette discipline.

Il est facile de motiver l'enseignement des travaux à l'aiguille au degré moyen et au degré supérieur en faisant confectionner par les élèves des pièces d'habillement qu'elles porteront ou des objets qu'elles emploieront. Par contre, comment prévoir une motivation pas trop artificielle des débuts de l'enseignement ? Mlle Girard a imaginé d'appliquer la stricte progression du programme de deuxième année à la confection de la poupée Babette. En tricot, les mailles à l'endroit, à l'envers, les diminutions, les côtes ! En couture, les points devant, arrière, de côté, l'ourlet, le surjet ! Tout les éléments du programme, tant en tricot qu'en couture, trouvent place dans les leçons de l'année, soit pour l'assemblage du corps de Babette (cretonne), soit pour ses habits tricotés (bonnet, pull, robe) ou cousus (sous-vêtements, blouse en Vichy, etc.)

En fin d'année on chablonne le visage, on bourre de kapok le corps ; éventuellement, au lieu de les dessiner, on pique les cheveux sur un carré tricoté appliqué sur la tête.

Le Département de l'instruction publique a bien voulu fournir, pendant la période d'essai de la méthode, le matériel nécessaire. Actuellement, le stade de l'expérimentation est dépassé et les institutrices ont le choix, en deuxième année, entre le matériel servant à la progression normale du programme et les fournitures qui serviront à la confection de Babette.

L'autre jour j'étais, à l'heure H du chablonnage et du bourrage, chez une de nos jeunes institutrices qui n'avait pas craint de se jeter à l'eau et d'opter pour la plus astreignante mais la plus pédagogique des deux méthodes de deuxième année : quelle récompense pour la maîtresse que l'enthousiasme des fillettes !

Et, au moment même où, en fin de trimestre, je signe ces lignes, je vois de ma fenêtre, de mignonnes et fluettes fillettes, portant dans leurs bras, précautionneusement, ces bébés nés de leur travail.

A. Ischer.

Vacances et loisirs de nos écoliers

Urgence et importance du problème

C'est un problème très vaste, dont la solution devient de plus en plus urgente. Il intéresse non seulement le corps enseignant, la SPR, les parents des élèves, les institutions œuvrant en faveur des jeunes, mais aussi le public en général et, dans une large mesure, les autorités (communales et cantonales), sans oublier les urbanistes, les psychologues, les médecins, les travailleurs sociaux, les responsables des mouvements de jeunesse.

Problème si vaste que les articles auxquels l'« Educateur » veut bien accorder l'hospitalité de ses colonnes ne peuvent être qu'une esquisse dont on excusera les raccourcis et les lacunes.

L'école ouverte sur la vie

Tout ce qui touche à l'éducation de la jeunesse déborde largement le cadre de l'école et celui de la famille, et concerne la société tout entière. Citons Dewey : « En dehors de sa tâche sociale, l'école n'a aucun but moral ». Que dit l'article premier de la loi vaudoise sur l'instruction publique primaire ? — « L'école primaire a pour but la préparation des enfants à la vie. Elle voue tous ses soins à leur éducation morale, intellectuelle et physique ». Remarquons en passant que la vie, ce n'est pas « plus tard », après la scolarité, mais déjà « maintenant ».

Aller d'un bout à l'autre du programme scolaire, c'est très bien, mais, est-ce que, même avec le meilleur enseignement, nous réalisons pleinement la préparation des enfants à la vie ? Comment nos élèves vivent-ils, après les heures passées (vécues ou subies) à l'école ? Connaissent-ils tous des conditions de vie favorables à leur plein épanouissement ? Comment sont-ils touchés par ce que l'on nomme déjà la « civilisation des loisirs » ? Utilisent-ils judicieusement leur temps libre ?

Se poser de telles questions, c'est constater d'emblée que les vacances et les loisirs constituent un phénomène social de plus en plus important.

Un phénomène actuel, souvent méconnu

Enumérons simplement quelques-uns de ses aspects généraux :

« Vacances et loisirs » occupent dans la vie moderne (artisanat, industrie, entreprises diverses) une place grandissante. Citons les faits suivants :

— Diminution du nombre d'heures de travail
— Fermeture de certaines entreprises le samedi
— Tendance à adopter la semaine « anglaise »
— Congés hebdomadaires du personnel des magasins
— Etalement des vacances, d'où élargissement du temps libre.

On peut y ajouter :

— Voyages mis à la portée d'un nombre croissant de personnes
— Développement du camping et du tourisme
— Création de Caisses de voyages et de vacances
— Facilités plus grandes pour les vacances familiales.

Cette évolution, bien entendu, a des répercussions sur la vie de l'enfant, partant sur son comportement général, et, par conséquent, sur son activité scolaire.

D'où l'aspect à la fois social et éducatif du problème.

Causes principales de cette évolution rapide

Indiquons, en premier lieu, **l'urbanisation croissante des populations.**

En 1800, 2,4 % de la population du globe vivait dans des villes de plus de 20 000 habitants. En 1950, on estimait cette proportion à 20 %. Si l'urbanisation progresse au même rythme, on calcule qu'en l'an 2000, 45 % de la population sera citadine et, en 2050, 90 %, soit 9/10.

Concentration humaine, progressive et irréversible.

Dans le canton de Vaud, plus de 200 000 habitants résident sur le littoral du Léman.

Voici l'accroissement de quelques localités, de 1950 à 1960 : (augmentation de la population en %).

Lausanne 18,3 %, Pully 78,9 %, Crissier 53,3 %, Epalinges 53,8 %, Renens 87,8 %, Paudex 65,6 %, Prilly 111,2 %.

District de Lausanne 28,6 %... et ça continue.

Signalons encore cet aspect : **L'ère des grands ensembles,** c'est-à-dire des habitations « multicellulaires », aux logements souvent exigus où adultes et enfants subissent l'agitation d'une vie trépidante, l'instabilité générale, que l'enfant ressent si intensément.

Concentration humaine, avec, qu'on le veuille ou non, des « coupures » : de la nature — de soi-même — de la sociabilité — des affaires de la cité.

Conséquence : Besoin de retrouver le calme, de se retremper et non de s'étourdir, besoin de sortir de la fourmilière, de vivre enfin sans précipitation, à un rythme plus normal, plus naturel.

L'ère des responsables

Notre génération est responsable des conditions dans lesquelles les jeunes vivent actuellement. En cette époque de bouleversements et d'évolution accélérée (d'accélération de l'histoire) c'est à nous tous de suggérer aux jeunes un emploi enrichissant de leur temps libre, en répondant à leurs aspirations et à leurs besoins légitimes, alors que la civilisation se retourne parfois contre eux.

Responsables, les éducateurs. Responsables, les autorités et les parents. Tous responsables.

Temps libre de nos écoliers :
Temps perdu ?... Temps gagné ?...

Il est urgent que chacun agisse et prenne sa part de responsabilité.

Le problème est posé : Comment aider la jeunesse à tirer le meilleur parti des vacances et des loisirs ?

Divers articles proposeront des réalisations hautement souhaitables afin que les écoliers de chez nous mettent à profit leur temps libre, temps si propice à la formation des hommes de demain.

Un magnifique rôle pourrait être joué dans ce secteur particulier de la préparation de l'enfant à la vie par le comité, les membres et les sections de la SPR.

Mathématique actuelle

Un contretemps technique nous oblige à retarder d'une semaine encore la suite des articles de M. Bernet. L'imprimerie, en effet, n'a pas encore reçu les signes typographiques spéciaux nécessaires aux notations inhabituelles qu'implique la mathématique nouvelle.

Information professionnelle destinée aux parents II[1]

Une fois que l'enfant a choisi un métier, qu'il est entré en apprentissage, il faut qu'il lui reste fidèle. Changer de métier quand on a 20 ou 25 ans, c'est être obligé de consacrer à un nouvel apprentissage quelques années improductives, à un moment où l'on a créé un foyer, ou tout au moins, quand on est sur le point de le faire.

Il y a un exemple de changement d'activité dans la maison où j'habite: un jeune homme a appris le métier de boulanger-pâtissier avec son père. Il a pratiqué le métier durant quatre ans et tout récemment, il a abandonné la profession pour apprendre celle de monteur-électricien. Le père étant décédé, c'est un étranger qui a repris la boulangerie. Celui qui n'a pas voulu continuer le métier qu'il exerçait travaille maintenant à Genève ; il est marié, père d'un enfant. Dans le cas particulier, la famille qui est aisée pouvait supporter ce changement de profession, mais dans la plupart des cas, abandonner une activité pour en exercer une autre, c'est ajouter de nouvelles charges pécuniaires aux parents qui commencent à vieillir. C'est souvent perdre tout le bénéfice physique, intellectuel et social acquis par l'apprentissage du premier métier appris, surtout s'il a été bien choisi, si les parents ont pris contact avant la décision avec un office d'orientation professionnelle.

Vous n'ignorez pas que l'on essaie ici ou là de permettre à l'adolescent l'apprentissage de deux ou trois métiers connexes, ce qui, dans une certaine mesure, paraît conforme à l'évolution permanente de la nature humaine. Les protagonistes d'un tel système estiment que l'ouvrier ne doit pas être à la merci d'une industrie qu'une invention, une crise économique, une modification douanière (pensez au Marché commun), un caprice de la mode peuvent faire disparaître.

Dans la situation actuelle des choses, si l'orientation professionnelle est faite judicieusement, un métier bien appris constitue pour le jeune homme ou la jeune fille, un capital que personne ne peut ravir, et même en cas de récession, comme on dit aujourd'hui, ou de crise économique grave, celui qui aura acquis une bonne formation professionnelle pourra toujours s'adapter à une activité proche de celle qu'il connaît bien. On peut, dans ce domaine s'en rapporter au proverbe bien connu: douze métiers, treize misères.

Voyez comme on agit en ce qui concerne les accidentés du travail. On cherche toujours à réintégrer l'handicapé dans sa profession parce que le matériau qu'il a travaillé, aimé durant quelques années, lui tient à cœur. Il ne peut l'abandonner, et malgré la perte d'un membre, ou de toute autre déficience physique, après un nouvel entraînement, il retrouve dans l'exercice de sa première profession, une satisfaction, une joie qui le rendent heureux malgré tout.

Il est nécessaire que la profession choisie corresponde aux intérêts et aux désirs de l'enfant. Celui-ci, lorsqu'il passera à l'Office d'orientation professionnelle sera interrogé, il expliquera même librement ses vœux, mais longtemps à l'avance une préparation s'impose, l'orientation professionnelle n'est pas seulement un moment dans la vie de l'individu, mais un long cheminement qui doit aboutir après mûres réflexions à un choix fait en connaissance de cause, et les parents ont l'obligation d'aider à ce choix.

Quand l'enfant s'est déterminé pour un métier, le père ou la mère lui demandera comment il se représente l'avenir, l'enfant fera un petit examen de conscience de manière à ne pas s'engager à la légère dans une voie où il aurait peut-être la chance de succomber d'ennui un jour ou l'autre.

L'enfant veut par exemple ressembler à telle personne parce que celle-ci est très considérée dans la localité qu'il habite. Les parents pourront facilement, sans heurter trop fortement le fils ou la fille, ajouter aux explications souvent saugrenues de leur fils ou de leur fille quelque chose de valable, de plus réfléchi.

Les parents qui jouent encore véritablement le rôle de parents sont nombreux. Ils auront parlé avec leur fils ou leur fille de diverses activités intéressantes. Le père, la mère doivent faire comprendre à leurs enfants qu'il ne faut pas lever le regard trop haut. Certes, toutes les ambitions sont permises à celui qui, possédant les aptitudes nécessaires et la ferme volonté de réussir, met toute son application, toutes ses connaissances et toute son âme dans son travail. Toutefois il est préférable de choisir un métier où l'on est sûr d'arriver dans les premiers plutôt que tel autre où la réussite est incertaine.

Il est nécessaire de rappeler aux familles que le bureau d'orientation professionnelle existe et qu'il fournira toutes indications utiles sur la nature des différents métiers qui peuvent être exercés, sur les outils et matériaux qu'ils mettent en jeu, sur les aptitudes et connaissances scolaires qu'ils présupposent, sur la durée et la marche de l'apprentissage, sur les salaires auxquels peut prétendre un apprenti la première, la deuxième et la troisième année, sur la situation que peut obtenir celui qui, à la fin de son apprentissage a reçu le certificat de capacité professionnelle, sur les ouvrages professionnels qu'il importe de consulter, sur les cours professionnels qui sont obligatoires.

Pour certains métiers, il est possible de faire un apprentissage dans une école ; il est donc bon d'expliquer aux parents la différence de ces deux sortes de formation, que pour certains jeunes gens bien doués l'école est préférable, pour d'autres, le travail immédiatement productif leur convient mieux.

Il faut aussi avertir les parents de l'existence des bourses d'étude et d'apprentissage, leur expliquer comment on peut les obtenir. Ces bourses fort nombreuses sont officielles et dépendent de la Confédération, de l'Etat ou d'une commune, ou privées et proviennent d'une fondation. Il est bon de montrer par un exemple que tout enfant normal est capable d'effectuer un apprentissage complet, que la question matérielle ne doit pas outre mesure préoccuper les parents. A ce propos, le conseiller de profession, éventuellement le maître de classe mettra devant les yeux de ses auditeurs le plan financier d'un apprentissage d'une durée de 3 ou 4 ans en tenant compte du salaire que reçoit le jeune homme ou la jeune fille, et des subsides qu'il peut obtenir. Aujourd'hui dans toutes les professions le denier d'apprentissage a disparu, même dans les métiers de l'alimentation où l'apprenti est nourri et logé.

Il faut aussi parler des cours professionnels obligatoires qui durent le plus souvent une journée par semaine, aborder la question de la maîtrise fédérale, qui selon la nouvelle loi sur la formation professionnelle va être scindée en deux parties : une maîtrise géné-

[1] Voir « Educateur » du 10 mai.

rale avec branches commerciales complètant le travail technique, maîtrise qui deviendra indispensable pour exercer le métier d'une façon indépendante, et la maîtrise plus modeste qui sanctionnera uniquement le travail technique de l'ouvrier qui s'est perfectionné dans son métier est devenu capable d'exercer une responsabilité de contremaître ou de chef de fabrication.

Le maître peut aussi donner quelques renseignements tout à fait généraux sur les aptitudes physiques, intellectuelles et morales qu'exigent les professions, expliquer par exemple qu'une forte constitution physique est nécessaire pour l'exercice de certains métiers: fondeurs, forgerons, maçons, bouchers-charcutiers, etc. Les ouvriers travaillant aux gros œuvres d'un bâtiment doivent être exempts de vertige. Les personnes souffrant des yeux sont inaptes aux activités de meunier, horloger, graveur, coiffeur, tailleur ; pour les jeunes filles, lingère, coiffeuse, brodeuse, etc. Les myopes peuvent, en se servant de lunettes, devenir graveurs, typographes, mais les administrations fédérales sont sévères en ce qui concerne l'acuité visuelle. Les durs d'oreilles ne réussissent ni dans les administrations, ni dans l'enseignement. Ils sont aussi inaptes aux professions qui peuvent occasionner le vertige, de même qu'à celles qui obligent le contact avec le public.

Les maladies cutanées éloignent des professions comme cuisinier, boulanger, mécanicien de précision, horloger, etc.

On parlera aussi des aptitudes intellectuelles. Si l'enfant n'est pas capable d'une forte attention concentrée, il doit renoncer à tout travail qui demande à chaque instant que l'esprit soit fortement tendu vers l'ouvrage à exécuter. L'enfant qui ne s'exprime pas avec une certaine aisance doit renoncer à tout métier où le contact avec le public est constant.

L'enfant qui a peur de prendre une décision doit être éloigné de tout emploi où il faut assurer certaines responsabilités. S'il se laisse facilement tenter par le mirage d'une pièce d'argent, il doit être détourner des professions où constamment il devrait manier de l'argent.

Voici quelques recommandations données par un éducateur belge qui, de longues années s'est occupé d'orientation professionnelle et qui donna durant sa carrière des instructions aux parents. Il s'agit de A. G. Christiaens, de Bruxelles.

« On ne peut faire un bon vendeur, un bon voyageur de commerce d'un homme particulièrement susceptible, et en même temps très impulsif.

» D'un jeune homme de caractère mou, facile à suggestionner, dépourvu d'initiative, on ne peut espérer faire un bon commerçant. Le commerce est une lutte, parfois pénible, et le succès ne sourit qu'aux plus fermes et aux plus clairvoyants.

» Les gens qui ont un goût pour l'indépendance, les frondeurs, les contradicteurs auraient tort de songer à exercer un emploi dans une administration publique ou privée qui exige de la discipline, de la soumission. L'industrie a besoin d'hommes d'action, énergiques, des réalisateurs et non de personnes au caractère rêveur. »

Tout cela constitue de l'orientation professionnelle négative, mais combien nécessaire. Les enfants ainsi avertis par leurs parents réfléchissent sur leur sort, leurs yeux se dessilleront souvent et dans l'éventail si large des professions, opteront pour celles correspondant à leur nature. Le travail de l'orienteur en sera d'autant facilité.

Pour terminer, le maître se rappelant que les adultes sont de grands enfants, terminera sa conférence soit par une lecture professionnelle bien choisie, soit par la projection d'un film.

Après son exposé, il sera appelé à répondre à diverses questions. Il faut qu'il fasse attention alors de ne pas se laisser entraîner dans des détails qui se règlent dans les offices d'orientation professionnelle.

J. S.

Géographie pratique

Réponse au questionnaire paru dans le numéro 18

1. Lignes CFF : *a)* Neuchâtel-Yverdon-Lausanne ; *b)* Neuchâtel-Val-de-Travers-Pontarlier ; *c)* Neuchâtel-Chambrelien-La Chaux-de-Fonds.
2. La première franchit l'Areuse sur un grand viaduc.
3. La deuxième longe et surplombe les gorges de l'Areuse en franchissant toute une série de tunnels.
4. La troisième fait un « cul-de-sac » à Chambrelien, ce qui nécessite des manœuvres des locomotrices.
5. On peut accéder aux gorges des stations suivantes : Boudry *(a)*, Champ-du-Moulin et Noiraigue *(b)* et Chambrelien *(c)*, (également tram 5 Neuchâtel-Boudry).
6. La Société des sentiers des gorges de l'Areuse pourvoit seule à l'entretien des 40 km. de sentiers.
7. Chacun peut en devenir membre pour une cotisation de 3 fr. par an, donnant droit à deux cartes de vue (ces cartes constituent une belle collection).
8. Le sentier (balisé) *ROUGE* longe les gorges d'un bout à l'autre ; le *BLEU* les domine de Chambrelien à Champ-du-Moulin. Le *JAUNE* monte des gorges (Saut de Brot) à la Ferme Robert ; le *VERT* monte des gorges (Pont de Clées) à Tablette.
9. Grotte de Vert (accès depuis le sentier *ROUGE*). Grotte du chemin de fer et grotte de Cotencher, accès depuis le sentier *BLEU*.
   Rappel : Grottes et gorges de l'Areuse se visitent sans aucune finance d'entrée !
10. L'immense cirque se nomme le Creux-du-Van...
11. ... dont le sommet est le Soliat (1465 m.), sur Vaud ! Le restaurant du Soliat (1386 m.) est lui, sur Neuchâtel !
12. On accède au Soliat : *a)* du fond du Creux-du-Van par le sentier du Single et par le Pertuis de Bise ; *b)* de Noiraigue par les Oeuillons et le sentier des « 14 contours » ; *c)* de Couvet par un chemin carrossable et *d)* du sud, Saint-Aubin-Gorgier, jusqu'à la Grand'Vy également par un chemin carrossable.
13. La réserve neuchâteloise du Creux-du-Van (faune et flore protégée, chamois).
14. *La Ferme Robert* (981 m.), restaurant avec dortoirs, au pied du cirque du Creux-du-Van. Route carrossable depuis Noiraigue et autres sentiers précités (voir sous 8 et 12).
15. Le dernier *ours* tué dans le canton en 1757.
16. Les familles *Robert* célèbrent la Fête de l'ours en ce lieu, chaque année, le deuxième dimanche d'août.
    La scène de la lutte avec l'ours fait partie du folklore !
17. A Champ-du-Moulin vous visiterez la maison ou musée *Rousseau* avant de déguster une bonne truite, spécialité de l'endroit.
18. Les usines hydro-électriques en service le long des gorges de l'Areuse sont, d'amont en aval : le Furcil, le Plan-de-l'Eau, les Molliats, Combe-Garot et le Chanet.
19. Le Rocher de Tablette (1253 m.) est le belvédère de la Tourne (à une demi-heure de l'hôtel).
20. La grotte de Prépunel se niche dans les roches à 2 km. à l'*ouest* de Tablette (suivre la crête).

Collègues, ne manquez pas de parcourir cette région pittoresque et grandiose ! *F. Perret, Neuchâtel.*

V • i • t • a • m • i • n • e • s

Le spectacle du monde, disait Pythagore, ressemble à celui des Jeux olympiques : les uns y tiennent boutique et ne songent qu'à leur profit ; les autres y paient de leur personne et cherchent la gloire ; d'autres se contentent de voir les jeux, et ceux-ci ne sont pas les pires.

* * *

Nous vivons en un temps où nul ne peut s'écarter de sa trajectoire sans risquer le méfait, la destruction. La flânerie va mourir. Tant pis ! Baudelaire a dit, et c'est une très belle parole, qu'il devait au loisir le plus clair de son génie. On pense parfois que le temps perdu porte seul des moissons. Alain.

Idées orientales dans l'éducation physique

Sous ce titre, l'Association vaudoise des maîtres de gymnastique avait annoncé au corps enseignant une séance-démonstration dirigée par M. Arato, professeur de « Bubo » et grand maître en l'Académie de « Karate » de Lausanne. Ces consonances inhabituelles laissaient supposer quelques révélations sur les mystères de l'Orient, et c'est un auditoire fort garni et très attentif qui se trouva réuni, le lundi 6 mai, dans une des salles de gymnastique du collège de Béthusy.

Les disciples entrent, en tenue de judokas, et, dignes et disciplinés, prennent place face au « maître » qui salue à la manière orientale. Tous les disciples font une révérence et c'est dans un silence extraordinaire que la séance commence.

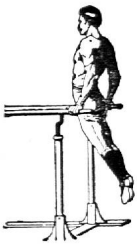

M. Etienne Arato, également maître de gymnastique et de sport au service de la ville de Lausanne, établit d'abord quelques parallèles entre nos principes d'éducation physique et ceux de l'Orient puis précise le sens de sa démonstration. Nous nous plaisons à citer quelques aphorismes notoires de sa présentation :

— Les religions occidentales méprisent le corps tandis que l'Orient le soigne tout particulièrement puisqu'il est le support de l'âme. (Les chrétiens sont courbés vers la terre, Bouddha a une posture noble !)
— L'Orient connaît parfaitement le corps humain, spécialement ses points vitaux, depuis quatre mille ans, alors que notre connaissance de l'anatomie humaine remonte à quelques siècles...
— L'Occidental bombe le torse en inspirant, l'Oriental le ventre, parce qu'il sait que c'est dans cette région que les poumons sont largement étalés...
— L'Occidental omet de fortifier le cou (et ses glandes) alors qu'il est le point vital entre le corps et l'esprit...

Immédiatement, nous assistons à une mise en train, dont les exercices efficaces, violents et virils (ce qui n'est pas pour nous déplaire, nous qui constatons que notre souci d'harmonie et de souplesse a diminué, chez nos élèves garçons, la force et la virilité !) sont en accord parfait avec les idées émises dans l'introduction. De suite, nous pouvons rendre hommage à M. Arato et à ses disciples pour la perfection et la netteté de la démonstration. C'est réglé comme un ballet. D'emblée on constate que, si M. Arato est particulièrement maître de Karate, il n'ignore aucune des autres disciplines orientales comme le judo ou le jiu-jitsu. Au contraire, il utilise, et il nous le montre, toutes les parties de ces disciplines utiles à un épanouissement harmonieux de l'homme, tant psychique que physique.

En plusieurs groupes, les disciples de l'Académie de Karate nous font assister ensuite à des passes de karate proprement dit. Les exercices impétueux, précis, souvent acrobatiques, ponctués parfois d'un cri très sec et paralysant, donnent un spectacle captivant. Tous ces coups d'autodéfense, rapides et violents, qui s'arrêtent à quelques centimètres du partenaire en mouvement sont stupéfiants. Que voilà, nous semble-t-il, une discipline capable de donner à des jeunes gens des réflexes parfaits, un autocontrôle remarquable et une confiance en soi non négligeable en une époque où la dépression nerveuse est en augmentation !

Merci, M. Arato, votre démonstration était parfaite et convaincante, et félicitations à l'AVMG de nous procurer de si utiles leçons.

J.P.P.

N.B. : Profitons de la publication de ce compte rendu pour rappeler aux collègues qui l'ignoraient que l'AVMG (Association vaudoise des maîtres de gymnastique) groupe tous les professeurs et maîtres de **toutes disciplines** qui sont persuadés de la nécessité d'une bonne éducation physique intégrée aux programmes scolaires. Pour une cotisation minime (Fr. 6.50 + Fr. 2.— de finance d'inscription), elle vous offre beaucoup : une revue mensuelle, l'« Education physique », et, cette année, après le karate, un week-end de « plein air », un un tournoi de volley-ball, des courses d'orientation, un cours de danse moderne, un cours de lutte, un tournoi de basket-ball et, sur demande, des leçons-démonstrations !

Pour tout renseignement ou admission : J.J. Lambercy, président, tél. (021) 25 84 55.

On nous écrit...

A l'instar des physiciens pères de la bombe A, notre collègue Cuisenaire ne regrette-t-il pas déjà d'avoir vulgarisé son invention et ne va-t-il pas se sentir forcé de tempérer l'emballement de ses disciples (maîtres élèves) et de les ramener à la rigueur mathématique ?

En effet, dans le numéro 17 de l'« Educateur », à la page 298, nous trouvons entre autres cette notation incorrecte et dangereuse pour la suite des études :

Exercice sur 12 — André : ($^1/_3$ de 36) + (7 × 4) — (11 × 2) + ($^1/_8$ de 64) : ($^1/_2$ de 26) + ($^1/_8$ de 72) + 1 = 12.

On risque immanquablement les calculs en cascade et l'incohérence des solutions. Seule notation admissible :

$$\frac{(^1/_3 \text{ de } 36) + (7 \times 4) - (11 \times 2) + (^1/_8 \text{ de } 64)}{(^1/_2 \text{ de } 26)} +$$

($^1/_8$ de 72) + 1 = 12.

On comprend bien que le petit André de 3e année se fasse une joie de noter ses découvertes mathématiques si riches qu'elles lui font mépriser les conventions d'écriture.

Mais puisqu'il va si loin et si vite, autant lui apprendre d'emblée la notation correcte en pensant déjà à son avenir d'algébriste et de géomètre. La « mathématique actuelle » semble vouloir exiger cela. Ceci dit avec toute l'admiration que nous inspire la belle réussite de notre collègue jurasienne émérite.

Jacques Blanc.

Etudes de textes, degré supérieur

Croisières...

On part le lundi avec l'idée bien arrêtée qu'on va s'amuser.

On envoie un adieu protecteur aux amis du quai, on allume sa plus grosse pipe, et on se dandine sur le pont, aussi fier que si on était le capitaine Cook, sir Francis Drake et Christophe Colomb réunis en un seul.

Le mardi, on regrette d'être venu.

Le mercredi, le jeudi et le vendredi, on souhaiterait être mort.

Le samedi, on est en état d'avaler un peu de bouillon, de s'asseoir sur le pont, et de répondre avec un pâle et doux sourire quand des personnes compatissantes vous demandent si vous vous sentez mieux. Le dimanche, on recommence à circuler et à prendre de la nourriture solide. Et le lundi matin, lorsque, la valise et le parapluie à la main, on se tient à la coupée, prêt à débarquer, on commence à aimer ça tout à fait !

Jérôme-K. Jérôme.

Sens

1. Combien de temps dure cette croisière ? Qu'est-ce qu'une croisière ?
2. Quels grands plaisirs imagineriez-vous si on vous y invitait ?
3. Mais, tout à votre joie, quels inconvénients auriez-vous oubliés ?
4. Il faut avoir « le pied... » Est-ce le cas de notre personnage ?
5. Que lui arrive-t-il au cours du voyage ? Quand et où l'apprenons-nous dans le texte ?
6. Quels sont les jours « où ça va bien » et « où ça va mal » ?
7. Quels sont les deux jours où tout est pour le mieux? En quoi est-ce comique ?
8. Donne deux adjectifs qui qualifient le caractère du héros.
9. Cherche parmi tes camarades celui qui serait le plus apte à jouer le rôle de ce personnage. Pourquoi ?
10. Imagine le récit que notre homme fera de son voyage à ses amis du village !...

Vocabulaire

1. Utilise « avoir une idée bien arrêtée » dans une phrase (camping).
2. Vous partez en ascension. A qui adressez-vous un « adieu protecteur » ?
3. Qui étaient le capitaine Cook ? Sir Francis Drake ? Christ. Colomb ?
4. Pourquoi en parle-t-on ici ?
5. Pour qui vous prendriez-vous en partant en ascension ? en fusée ?
6. Refaites pour ces deux cas la phrase : « *On* se dandine sur le pont, *aussi fier que si on était ... ??? ... ??? réunis en un seul.* Ne conservez que les mots soulignés.

Composition

— Que se passe-t-il le mardi pour qu'il regrette. Décris la mer agitée, le bateau tangant...

— Qu'est-ce qui lui arrive les trois jours suivants ? Fais son portrait en proie au mal de mer, ses airs et attitudes, malaises, comment se passent pour lui l'heure des repas, du sommeil ?

— Tout va pour le mieux au moment de la rentrée. Essaie de montrer, en imitant ce texte, *un amateur de camping* trop délicat (averses, insectes, sac de couchage, bruits, difficultés pour préparer les repas, la toilette au torrent glacé, les terreurs nocturnes, etc.), puis qui s'habitue peu à peu et deviendra un *fanatique du camping*... le jour où il faut rentrer, car les vacances sont finies !

Récitation

Texte facile à mémoriser et à *mimer*.

P. D.

Jeu défendu

1. « Tu sais bien que grand-maman ne veut pas qu'on saute sur le canapé ! »

2. — Je vous *avertirai, si je l'entends, dit Julia. Et elle aide Milou à monter sur le canapé où déjà elle se tient debout. Ils commencent par appuyer* de tout leur poids *sur les ressorts qui d'abord plient, puis en se détendant les repoussent. Ils accélèrent le mouvement.* Bientôt *ils s'élèvent et s'abaissent en cadence, les bras serrés le long du corps, bien droits et tout raides comme des pantins de massacre. Ils s'envolent, ils planent. Sous eux, le meuble tout entier grince et frémit. Sûrement un ressort va casser. Mais Milou, la tête perdue, est* indifférent *à tout cela : il a quitté la terre.*

3. Soudain Julia descend et se met à genoux devant lui sur le tapis. Il n'a pas fini de lui demander pourquoi elle agit ainsi que la porte s'ouvre. Mme Saurin s'arrête sur le seuil, figée d'indignation en présence de la transgression. Julia court à elle *en sanglotant :*

4. — Madame, voilà une demi-heure que je dis à M. Emile de descendre du canapé et il ne m'écoute pas : voyez, je m'étais mise à genoux pour le supplier ! »

Valéry-Larbaud.

Travail

1. Donnez un titre à chacun des paragraphes numérotés.
2. Quelle est la fonction de Julia auprès de Milou ?
3. Où voyez-vous qu'elle n'est pas de la famille ?
4. Quel est le caractère de Milou ? de Julia ? Lequel est le plus sympatique et pourquoi ?
5. Que pensez-vous de ce jeu ? Existe-t-il un appareil qui pourrait remplacer le canapé ?
6. Expliquez les effets du jeu sur Milou.
7. Quelle phrase décrit le **mécanisme élémentaire du jeu ?**
8. **L'allure des joueurs :** expliquez la comparaison « comme des pantins de massacre ».
9. Relevez tous les verbes de mouvement qui montrent que le jeu n'est pas de tout repos.
10. Par quelle attitude Julia trompe-t-elle Mme Saurin ?

Vocabulaire

11. Le préfixe **trans** exprime une idée de dépassement, de traversée de part en part. Expliquez : transgression, transparent, transfusion, transatlantique, transhumance.
12. « figée d'indignation ». Utilisez cette expression dans une phrase relatant un cas personnel.
13. Indifférent au danger, au . . . ., ..., ..., trois exemples.

Grammaire

14. Analysez logiquement les mots soulignés et les groupes de mots.
15. Analysez grammaticalement : « Soudain, Julia... ... tapis.

Composition

16. Imaginez les paroles et la réaction de Milou à la suite de l'explication de Julia !!!
17. Vous vous êtes follement amusés durant ces dernières vacances avec des jeux de votre invention, souvent interdits. Racontez-les sous le titre : « Jeux interdits ! »

P. D.

Faites à vos élèves la surprise d'une course à

La Berneuse sur Leysin

Vue très étendue du Jura aux Alpes bernoises, en passant par les Alpes de Savoie et du Valais avec quelques-uns de leurs prestigieux sommets, Mont-Blanc, les Aiguilles-Vertes, les Grandes Jorasses, Dent Blanche, Rothorn de Zinal, etc.

Voyages organisés à l'intention des membres du corps enseignant et de leurs familles

Sicile

Départ le 26 juillet, au soir — wagons-couchettes — durée 15 jours.

Bateau : Naples - Palerme.

Tour de l'île en 6 jours, par courtes étapes : Palermo - Trapani - Selinante - Agrigento - Siracusa - Catania - Taormina.

Visites organisées : le matin. Après-midi libre pour bains de mer ou promenades. Hôtels de 1er choix.

Séjour à Taormina — 6 j. — Excursions facultatives : Etna, île Volcano, Messine, etc.

Prix : 657 fr., pourboires et transferts compris.

Rappel : Croisières **GRÈCE - MER ÉGÉE - ISTANBUL**

Il ne reste que quelques places.

Possibilité de faire ces voyages à d'autres dates.

Renseignements et inscriptions :

Voyages A. Borel
Charmilles 9
Prilly/Lausanne
Tél. (021) 25 96 07

Roger Gfeller,
inst. accompagnateur
Batelière 12, Lausanne
Tél. (021) 26 53 38

POUR GRANDS ET PETITS
un

choix étonnant de courses

par les Chemins de fer veveysans

Vevey - Châtel-St-Denis

Vevey - Blonay - Chamby

Vevey - **Les Pléiades (1400 m.)**

Facilitez à l'enfant l'acquisition des connaissances par l'emploi du matériel Schubiger

Calcul — Matériel pour toutes les méthodes.

Lecture — Matériel pour la méthode globale et pour la méthode synthétique.

Chant — Le carillon et les notes amovibles.

Le tableau molleton et ses accessoires pour l'étude de la langue maternelle, du calcul, de la géographie, des sciences naturelles.

Matériel pour l'école active et les activités manuelles.
Franz Schubiger, Winterthour.

AOMC

CHAMPÉRY - MORGINS

votre prochaine course d'école dans le **VAL D'ILLIEZ**
au pied des **DENTS-DU-MIDI**
par le chemin de fer et les autocars

AIGLE - OLLON - MONTHEY - CHAMPÉRY

La société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat

vous conduira dans vos sites préférés...

... et vous propose une croisière sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne et les idylliques canaux de la Broye et de la Thielle.

Services réguliers d'été :

- **Neuchâtel-Estavayer** (via Cudrefin-Portalban)
- **Neuchâtel-Estavayer** (via Cortaillod-St-Aubin)
- **Neuchâtel-Ile de St-Pierre - Bienne**
- **Neuchâtel-Morat** (via canal de la Broye)
- **Morat-Vully et tour du lac**

Conditions spéciales pour écoles.

Sur demande, organisation de bateaux spéciaux à conditions favorables pour toutes destinations des trois lacs.

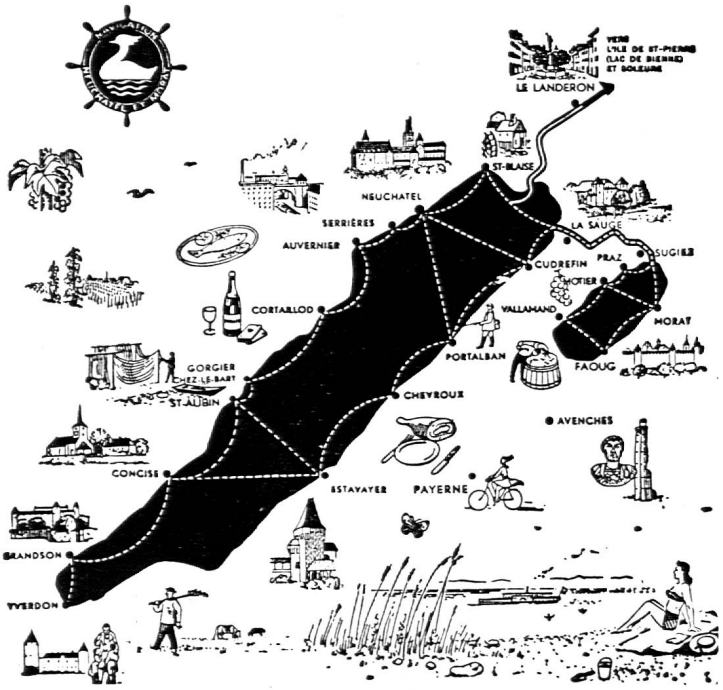

Renseignements : Direction LNM, Maison du Tourisme, Neuchâtel, tél. (038) 5 40 12

PAPETERIE de ST-LAURENT

Charles Krieg

RUE ST-LAURENT 21

Tél. 23 55 77 **LAUSANNE** Tél. 23 55 77

Satisfait au mieux :
Instituteurs - Etudiants - Ecoliers

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8, Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Aberegg-Steiner & Cie S.A.

Fliederweg 10, Berne 14

La maison de confiance pour la confection de vos

CLICHÉS

Duplicatas - Galvanos - Stéréos - Photolithos

Vient de paraître :

PERLES ET CAILLOUX

Points de vue anciens et modernes dans la Bible.
En vente au prix de Fr. 3.50, port compris, chez l'auteur :
R. Jaccard, inst. Midi 1, **Sainte-Croix,** C.C.P. II. 145 24.

Col de Jaman

Alt. 1526 m. Tél. 62 46 44. 1 h. 30 des Avants, 2 h. de Caux. Magnifique but de courses pour écoles et sociétés

Restaurant Manoïre

Ouvert toute l'année. Grand dortoir. Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés P. ROUILLER

Je cherche gentille famille de langue française qui recevrait au pair ou comme pensionnaire

jeune lycéenne

de 18 ans, nationalité allemande, très bonnes références, du 28 juillet au 15 septembre 1963.

But principal : **conversation française.**

S'adresser à Mlle Sinner, institutrice, **Bienne,** rue Tessenberg 59, tél. (032) 2 05 19.

6 Bibliothèque Nationale Suisse Berne

J. A. Montreux 1

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX